RECRUTEMENT ORTHOPHONISTE

Le CMPP de l’Académie de Grenoble recrute un (e) orthophoniste à temps plein (temps fractionnable) » en contrat à durée déterminée dès à présent et jusqu’au 12 juillet 2014.

Salaire : La rémunération est fixée selon la grille de la convention collective du 15 mars 1966 au coefficient 434, avec possibilité de reprise d’ancienneté complète ou partielle pour un salaire brut, hors reprise d’ancienneté, de 1492,95 €.

Profil du poste : Cette professionnelle travaillera au sein du équipe pluridisciplinaire composée de 4 orthophonistes. Elle interviendra pour des actions de soin en situation individuelle ou en groupe. Il participera aux réunions institutionnelles et aux synthèses. Il pourra également, s'il dispose de la formation requise, intervenir dans les groupes de TFA.

Merci d’adresser votre candidature

Par courrier : A.M.P.P – Mme Lacroix Christine Directrice Adjointe – 1 rue A. Bergès – 38000 GRENOBLE

Par mail : lacroix.christine@ampp-isere.fr